

Francine Descarries  
avec la collaboration de Christine Corbeil

Respectivement sociologue, département de sociologie, UQÀM  
directrice de l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes, d'une part,  
et professeure à l'École de travail social de l'UQÀM, d'autre part

2002

# “La maternité au cœur des débats féministes.”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jean-marie\\_tremblay@uqac.ca](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca)

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Francine Descarries  
Avec la collaboration de Christine Corbeil

Respectivement sociologue, département de sociologie, UQÀM  
directrice de l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes, d'une part,  
et professeure à l'École de travail social de l'UQÀM, d'autre part

### **“La maternité au cœur des débats féministes.”**

Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Francine Descarries et Christine Corbeil, **Espaces et temps de la maternité**, pp. 23-50. Montréal: Les Éditions Remue-Ménage, 2002, 543 pp.

[Autorisation accordée par Mme Descarries de diffuser cet article le 24 juillet 2006 dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel [descarries.francine@uqam.ca](mailto:descarries.francine@uqam.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 15 août 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



## Les auteures

**Francine Descarries** est professeure au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Elle est présentement directrice de l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes et chercheure associée au Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales. Auteure, au début des années 1980, d'un des premiers ouvrages québécois sur le travail et l'éducation des femmes, *Les Cols roses et l'École rose*, ses travaux de recherche et son enseignement l'amènent depuis à s'intéresser à l'évolution du discours féministe contemporain, à la socio-histoire du mouvement des femmes québécois, de même qu'aux questions relatives au couple, à la maternité, à l'articulation famille-travail et enfin, aux trajectoires professionnelles des femmes au sein des entreprises d'économie sociale.

**Sources:** in ouvrage sous la direction de Francine Descarries et Christine Corbeil, *Espaces et temps de la maternité*, page 541. Montréal: Les Éditions Remue-Ménage, 2002, 543 pp.

**Christine Corbeil** est professeure à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal, directrice de l'Institut de recherches et d'études féministes, membre de l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes et chercheure au Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales. Ses activités d'enseignement et de recherche sont axées sur les transformations de la famille et des rapports de sexes, l'articulation famille-travail, le mouvement féministe, l'économie sociale et la question des femmes.

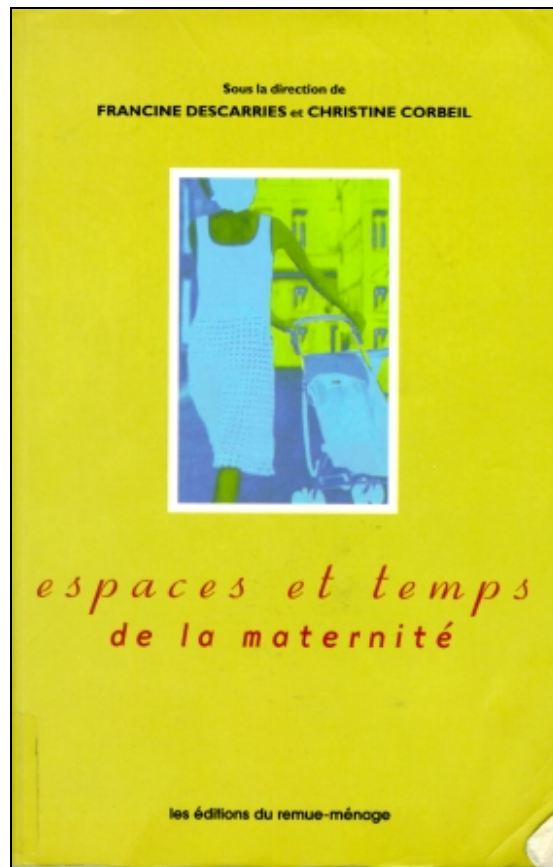
**Sources:** in ouvrage sous la direction de Francine Descarries et Christine Corbeil, *Espaces et temps de la maternité*, pp. 540. Montréal: Les Éditions Remue-Ménage, 2002, 543 pp.

Francine Descarries

Avec la collaboration de Christine Corbeil

Respectivement sociologue, département de sociologie, UQÀM  
directrice de l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes, d'une part,  
et professeure à l'École de travail social de l'UQÀM, d'autre part

“La maternité au cœur des débats féministes.”



Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Francine Descarries et Christine Corbeil, **Espaces et temps de la maternité**, pp. 23-50. Montréal : Les Éditions Remue-Ménage, 2002, 543 pp.

# Table des matières

[Introduction](#)

[La pensée égalitariste](#)

[La pensée radicale](#)

[La réconciliation du féminin et du maternel](#) : les féminismes de la différence

[Conclusion](#)

[Bibliographie](#)

Francine Descarries et Christine Corbeil

**“La maternité au cœur des débats féministes.”<sup>1</sup>**

Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Francine Descarries et Christine Corbeil, **Espaces et temps de la maternité**, pp. 23-50. Montréal : Les Éditions Remue-Ménage, 2002, 543 pp.

Mère, maternité, maternage, maternité sociale, matriarcat, mode de production domestique, procès de reproduction, maternité-esclave, maternité-exploitation, maternité-institution, maternité-expérience, maternité sanglante, maternité-créativité, maternité éclatée, matrophobie, le maternel, le féminin maternel, le sujet maternel, l'éthique maternelle... dans la réflexion collective des femmes, toutes ces notions évoquent des réalités bien différentes, toutes ces notions s'entrecroisent, voire s'affrontent dans la volonté commune des femmes de rendre compte de leur expérience et de construire une théorie de la maternité (Descarries et Corbeil 1987).

## Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Mettre au monde des enfants et être disponible pour les aimer, les nourrir, les soigner, les éduquer et... s'en séparer, telle semble avoir été pendant fort longtemps la seule véritable contribution sociale attendue des femmes, tout comme leur seule raison identitaire. Certes, au fil des ans, traditions, règles, normes et idéologies ont défini différemment la fonction maternelle. Celle-ci est néanmoins toujours demeurée assujettie à des cultures religieuses, familiales et politiques qui ont inéluctablement favorisé la reconduction d'une division et d'une hiérarchie entre vie familiale et vie publique, sinon justifié l'exclusion sociale des femmes et leur dépendance économique.

---

<sup>1</sup> Certaines idées développées dans le présent texte ont d'abord été élaborées dans Descarries et Corbeil (1987,1994) et Descarries (1998).

À différents moments de l'histoire, la preuve n'en est plus à faire, des femmes se sont révoltées contre le modèle univoque de féminité qui leur était proposé<sup>2</sup>. Elles ont, avec plus ou moins d'intensité et d'efficacité, exigé de prendre part à d'autres destinées que celles dictées par les institutions patriarcales et réclamé l'octroi de droits civils et politiques. Leurs revendications ont cependant trouvé très peu d'échos aux siècles passés. Elles demeurent à ce jour des témoignages touchants et impressionnants de leur révolte. Mais surtout, elles attestent de la résolution patriarcale à faire la sourde oreille, au nom d'une maternité naturalisée, aux plaidoyers de ces femmes qui tentaient de rompre leur enfermement : et de lier leur destinée à d'autres réalités que celle de la conjugalité et de l'engendrement.

Il faudra attendre la fin des années 1950 pour que les voix de femmes se multiplient, s'entrecroisent, que leurs revendications s'affirment et expriment une dissidence qui ne pourra plus être ignorée. Au fur et à mesure que de nouvelles conditions démographiques et socio-économiques leur en offrent la possibilité collective, des femmes, de plus en plus nombreuses, s'élèvent contre les diktats de la conjugalité et de la maternité et dénoncent les silences volontaires de l'histoire sur leur véritable contribution. Elles revendiquent la possibilité de penser et d'agir un projet de vie personnel en dehors des contraintes de la procréation et de l'enfermement domestique. Que ce soit à titre de filles, de sœurs, d'épouses, et éventuellement de militantes, d'intervenantes, ou encore de chercheuses féministes, elles réclament un certain pouvoir sur leur vie quotidienne immédiate, notamment en ce qui a trait à l'amour, à la conjugalité, au désir d'enfant, à la contraception, à la maternité et à la famille.

Le mouvement des femmes qui émerge alors dans la foulée de nombreux autres mouvements sociaux contestataires devient rapidement le point de ralliement de ces femmes qui décident d'exprimer

---

<sup>2</sup> En font foi les traces anciennes et éloquentes laissées, pour ne nommer qu'elles, par les Christine de Pisan (1364-1430), Aphra Behn (1640-1680), Olympe de Gouges (1748-1793), Mary Wollstonecraft (1759-1797), Flora Tristan (1803-1844), Elizabeth Cady Stanton (1815-1902), Susan B. Anthony (1820-1906) et Nelly Roussel (1878-1922).

haut et fort leur volonté de changement et leur désir d'être reconnues comme citoyennes à part entière. Dans un concert de voix aux multiples perspectives théoriques et ancrages nationaux, elles énoncent, au fil des ans, diverses propositions et stratégies pour en finir avec le paternalisme des institutions sociopolitiques et l'androcentrisme des savoirs et des théories qui ont toujours eu pour finalité implicite, sinon explicite, de les cantonner dans l'unique rôle de mère-épouse-ménagère et de s'assurer un droit sur leurs enfants.

Contestant l'idée que la maternité constitue l'unique horizon des femmes et leur seule voie de réalisation, rejetant les théories naturalistes qui ne glorifient la féminité que dans le prolongement de ses dimensions maternelles - fécondité, générosité, sensibilité et dévouement -, le mouvement des femmes amorce donc, dès le début des années 1970, une réflexion qui privilégie les dimensions sociales de la maternité, revendique le droit à la maternité volontaire, voire le droit d'exister sans être mère et remet en cause l'idéologie de l'instinct maternel. Essentiellement critique à l'égard des contraintes et des contradictions engendrées par l'obsolescence du modèle de la bonne mère au foyer dans le contexte de la massification du travail salarié des femmes et de la réouverture d'un débat sur la natalité et les politiques sociales, ses façons de dire, de penser et d'envisager la maternité se diversifient rapidement. Elles se nuancent, se complexifient, voire se contredisent face au foisonnement et à la transformation des expériences féminines, des enjeux sociaux qui en découlent et de la difficulté à extirper la question maternelle « de la problématique englobante du féminin et de son rapport avec le masculin » (Héritier 2001 : i). Aussi, tout au cours de son évolution contemporaine, la pensée féministe ne sera jamais le lieu d'une seule parole, ou d'un seul modèle d'interprétation sur la signification de la maternité dans la vie des femmes et leur accès à l'identité. Mais, au contraire, multiple et plurielle. Il est possible de la départager sur la base de configurations analytiques et stratégiques distinctives forgées par les circonstances, les moments et les univers de référence théorique, idéologique ou politique dans lesquelles elle est formulée. « Quel statut accorder à la maternité ? » est la question conflictuelle, observent pour leur part Collin et Laborie, « qui traverse l'histoire des mouvements féministes, mais aussi celle de nombreuses femmes, aux prises avec des contradictions souvent insurmontables. La maternité constitue tout à la fois une spécificité



valorisée - le pouvoir de donner une vie -, une fonction sociale au nom de laquelle revendiquer des droits politiques ou des droits sociaux [et] l'une des sources d'oppression » (2000 : 96).

Du refus de la mystique féminine... à la célébration de l'éthique maternelle ; de la dénonciation de la maternité-appropriation à la réification de la maternité-pouvoir ; du questionnement sur le projet d'enfant... à la désillusion des superfemmes ; du rejet de la mère-nature... à celui de la mère-technologique ; de la volonté de liberté... à l'ambition de construire des liens sociaux durables ; de l'identité maternelle... à l'identité citoyenne, les différentes tendances du discours féministe s'expriment, se construisent, s'affrontent même entre deux pôles de définition et de représentation qui oscillent entre l'aliénation de la maternité et la jouissance maternelle. « Opérateur de division » (Collin et Laborie 2000 : 96), la maternité structure donc les débats théoriques et politiques du féminisme et renvoie à des acceptions différentes des notions d'identité, d'autonomie, de libération et de citoyenneté, tout comme elle se dit et se vit différemment selon les espaces et les temps <sup>3</sup>.

L'indéfectible attachement des femmes à la maternité comme au désir d'enfant, en dépit du contexte de tensions génère par leur participation massive au marché du travail, a cependant amené la plupart des féministes à revisiter, au cours des dernières années, leur questionnement sur la maternité en des termes moins absolus et oppositionnels, mais aussi moins ethnocentriques et univoques. Sans faire fi des acquis, ni contester la légitimité et la portée politique d'une pensée féministe rassembleuse, tout comme l'intérêt de penser, de théoriser, de faire sens de l'expérience maternelle, plusieurs regards et interrogations se recentrent dorénavant sur l'hétérogénéité des expériences maternelles et la diversité des façons d'être mère. Et cela, pour repenser, du point de vue des femmes et de leur position sociale respective, non seulement les rapports entre vie privée et vie sociale, mais également la signification même de l'expérience de la maternité et de la rencontre

---

<sup>3</sup> Parmi les écrits récents sur la question, on consultera avec intérêt Yvonne Knibiehler (2001, 1999), Hélène Ragoné et France Winddance Twine (2000), Patrice DiQuinzio (1999), Lauri Umansky (1996), Evelyn Nakano Glenn, Grace Chang et Linda Rennie Forcey (1994).

du féminin et du maternel. Car, s'il s'impose à l'évidence que la fonction maternelle est une construction sociale du patriarcat dont les coûts et les responsabilités sont toujours dévolus aux femmes, il demeure qu'elle continue d'être le lieu de l'altérité et de l'asymétrie des sexes (Knibiehler 2001). Ce n'est donc qu'à travers la reconstitution de la mosaïque des circonstances historiques, culturelles et matérielles qui en déterminent les représentations et les conditions, ici et ailleurs, qu'elle pourra être redéfinie, voire restructurée, en dehors des interprétations monistes, des simplifications ethnocentristes, tout comme des abus relativistes ou essentialistes.

Par ailleurs, avant de rejeter comme trop radicale ou réductrice une appréhension de la maternité comme lieu d'appropriation des femmes, avant de rejeter dans une autre ère idéologique la notion de patriarcat ou, à l'opposé, avant de considérer comme novatrice toute parole qui revendiquerait la maternité comme « nouveau paradigme relationnel des femmes entre elles et, au delà, de l'organisation sociale tout entière » (Collin et Laborie 2000 : 176), il importe de faire sens des nombreuses façons de penser la maternité et de retracer les enjeux, tant théoriques que pratiques, soulevés par leur coexistence. Une telle connaissance nous apparaît un détour obligé pour se dégager du carcan d'un relativisme culturel trop souvent indifférent aux droits des femmes. Elle constitue également un préalable nécessaire pour lever le voile de romantisme et de sensiblerie qui, pendant si longtemps, a masqué l'appropriation des femmes au bénéfice des enfants et des hommes et pour venir à bout des présupposés et du réductionnisme que soulèvent le refus comme l'éloge de la maternité. Enfin, elle est susceptible de mettre en lumière les similarités, les différences et les contradictions que peut engendrer l'utilisation d'un modèle théorique particulier pour questionner la maternité et l'impact de celui-ci sur les choix analytiques idéologiques et stratégiques qui en découlent.

Prendre conscience de la diversité des interrogations véhiculées par les différentes interprétations féministes de la maternité, de même que de leurs implications théoriques et politiques, nous semble, en effet, une étape préalable au développement d'une meilleure posture épistémologique pour s'attaquer aux idéologies défensives et aux présupposés qu'il reste à déconstruire pour dégager une vision féministe de la maternité au quotidien capable, non seulement de se défaire d'un es-

sentialisme récupérateur, mais encore de venir à bout de ses principales contraintes. Et cela, tant en regard de sa double composante affective et domestique, que de son imbrication avec la division sexuelle du travail et sa « consubstantialité » (Kergoat 2000) avec les autres rapports sociaux dans une société où la mixité et la logique salariale sont désormais les dominantes de l'organisation sociale.

L'exercice auquel convie le présent essai en est donc un de synthèse des perspectives et des différends développés sur la question de la maternité depuis le début des années 1970. Il dégage les lignes de force des courants de pensée dominants au sein du mouvement des femmes et repère ce qui dans leur interprétation s'aligne, coïncide, répond à des enjeux idéologiques, économiques et politiques. À travers cette dynamique, il vise à resituer le sens et l'importance des concepts utilisés et des stratégies préconisées, ainsi qu'à favoriser l'émergence d'une nouvelle grille de lecture inspirée par leur dialogue ou encore par leur apparente incommunicabilité.

## La pensée égalitariste

[Retour à la table des matières](#)

Nous ne sommes pas seulement des mères, ont d'abord clamé au cours des années 1960 des femmes déterminées à entrer de plain pied dans la modernité et à obtenir leur juste part des ressources sociales. Leurs premières revendications pour le droit à la contraception et à l'avortement, pour un meilleur accès à l'éducation et au travail, pour l'implantation de services et mesures susceptibles de faciliter l'articulation famille-travail (garderies, congés de maternité...) sont essentiellement formulées avec l'intention de faire tomber les obstacles qui empêchent les femmes d'accéder, au même titre que les hommes, aux ressources et privilèges de la sphère publique. Le livre de Betty Friedan (1964), *La Femme mystifiée*, donnera une forte audience à cette quête d'accessibilité. Pour ces féministes que l'on peut qualifier d'égalitaristes, il s'agit de proposer un réaménagement partiel des responsa-

bilités à l'égard des enfants, sans vraiment requestionner pour autant la fonction maternelle, dans l'espoir d'atteindre une égalité de chances avec les hommes dans l'univers de l'éducation, du travail et de la politique (Bird 1970). Leur approche repose largement sur un vote de confiance à l'égard des capacités de réforme du système patriarcal. Visant l'égalité formelle avec les hommes, le projet égalitariste laisse à penser qu'il pourrait suffire de socialiser différemment les petites filles et de leur ouvrir plus grand les portes du marché du travail pour que les effets discriminatoires de la division sexuelle du travail disparaissent. Autrement dit, le projet égalitariste, comme les stratégies préconisées, mise essentiellement sur la volonté et la détermination des femmes de même que sur leur investissement individuel pour éliminer les contraintes de la fonction maternelle.

En quête d'autonomie personnelle, les représentantes de cette première vague du féminisme contemporain sont effectivement responsables de l'émergence d'un modèle de femmes plus sûres d'elles, désireuses de s'affirmer et de bénéficier d'un statut de citoyenne à part entière. Par contre, en alignant l'essentiel de leurs stratégies sur l'accès à la contraception, à l'éducation et au marché du travail, elles contribuent à entretenir l'illusion que toutes les femmes pourront, sans changements majeurs des institutions sociales et des rôles parentaux, se réaliser et s'épanouir. Elles donnent ainsi naissance au modèle de la superfemme capable de tout concilier : famille, études, mari, carrière, loisirs et... conditionnement physique. Ce modèle, par ailleurs, cache une autre réalité. Soit celle du clivage qui s'instaure progressivement entre les quelques femmes favorisées qui trouvent dans l'égalité formelle des possibilités de réalisation de soi et d'autonomie socio-économique et professionnelle, et la très grande majorité des autres pour qui cette quête d'égalité, de performance dans tous les champs du social est vouée au quasi-échec, tant le poids des contraintes matérielles et structurelles de l'articulation famille-travail est déterminant dans la conduite de leur vie quotidienne : longueur et rigidité des horaires de travail, salaires dérisoires par rapport aux frais de gardiennes, surcharge de la double tâche, course effrénée contre la montre, tiraillements, etc.

Dans les faits, les difficultés, les ambivalences et les contradictions inhérentes au passage du modèle de la mère-ménagère à temps plein

des années 1950-1960 à celui de la femme-orchestre des années 1970-1980 laissent certaines femmes perplexes. Désillusionnées par rapport aux promesses et aux espoirs de libération associés à la contraception chimique et au travail salarié, elles ont l'impression de s'engouffrer et de perdre de vue la dimension relationnelle de leur expérience maternelle. Selon toute vraisemblance, plusieurs ont pour le moins, l'impression d'avoir perdu « quelque chose » dans l'échange, bien qu'elles conçoivent positivement et comme socialement constructive leur double identité de mère et de travailleuse (Corbeil et Descarries 1997, Descarries et Corbeil 1998).

Aussi, redoutant d'être allées trop loin dans la critique de la famille et de la maternité, inquiètes de voir autant de femmes condamnées au surmenage, à la pauvreté et à la monoparentalité, certaines féministes se diront, dès le début des années 1980, à la recherche d'un « second souffle » (Friedan 1983). Sur fond de « ras-le-bol » des superfemmes et de diagnostic de crise de la famille, plusieurs s'insurgent contre l'inefficacité des réaménagements survenus dans les rôles de sexe (Greer 1986, 1999). Elles dénoncent l'incapacité du monde du travail à tenir ses promesses d'autonomisation et de réalisation de soi et suggèrent même, à l'instar de Betty Friedan, « de réévaluer les valeurs et les choix mis de l'avant par le féminisme contemporain afin de pouvoir dire oui à la vie et à l'amour et de choisir véritablement d'avoir des enfants » (1983 : 39). Est-ce là une ultime concession au système patriarcal ou la récupération d'un malaise, d'une quête d'identité inachevée ? Le débat est toujours d'actualité.

D'autres, au cours des années, insisteront davantage sur le rapport des parents aux enfants et l'importance de développer une nouvelle définition de la fonction parentale et des rôles sexués qui y sont associés. L'hypothèse avancée est que père et mère se ressemblent et devraient se partager en toute logique les mêmes obligations envers leur progéniture. Il est donc préconisé d'éviter toute préparation sexuée à la fonction parentale (Delaisi de Parseval 1981, Held 1982, Badinter 1986). Considérée dans son expression sociale, la paternité peut alors se calquer, s'assimiler de plus en plus à la maternité. Cette approche donne lieu à une réflexion complexe sur le rapport des femmes et des hommes à leur corps, à l'affectivité, à la souffrance et à l'enfant. Elle postule l'importance de la proximité paternelle avec l'enfant pour fa-

voriser l'émergence de nouveaux rôles parentaux. À ce jour, cependant, la discussion demeure largement circonscrite à ses aspects symboliques et relationnels (Giampino 2001), bien que plusieurs écrits féministes l'abordent indirectement lorsqu'ils réclament un meilleur partage des tâches entre les conjoints pour réduire les tensions de l'articulation famille travail. Cela étant, faut-il ajouter, les textes de la production masculiniste qui se réclament de cette approche sont, pour leur part, beaucoup plus enclins à réclamer le « partage de l'enfant » que le « partage des tâches ». Pour l'heure, les recherches comme les espaces de dialogue élaborés dans cette perspective demeurent assez limités et les malentendus, encore nombreux. Le débat sur le rôle du père et son engagement auprès des enfants reste à faire, non seulement pour favoriser une relecture sociale de la fonction parentale, mais encore pour repenser une identité féminine qui n'écarterait pas, ni n'invaliderait le vécu maternel sans lui être subordonnée.

## La pensée radicale

[Retour à la table des matières](#)

Rejetant les théories naturalistes pour qui le féminin incarne la fertilité, la sensibilité et le dévouement contestant l'imposition de la maternité comme seule voie de réalisation des femmes, plusieurs féministes amorcent dès la fin des années 1960, une réflexion qui privilégie les dimensions sociales de la maternité, remet plus systématiquement en cause l'idéologie de l'instinct maternel et revendique le droit à la maternité volontaire, tout comme le droit d'exister sans être mère. Conscientes que le projet des égalitaristes contribue fort peu à réduire la confusion qui perdure quant à « l'assimilation entre féminité et maternité » (Théry 2000 : 252), les plus radicales d'entre elles désignent la maternité comme lieu principal de l'aliénation et de l'oppression des femmes. L'institution maternelle est alors théorisée comme synonyme d'enfermement et de rapports de dépendance affective et économique, laissant peu de place à une nouvelle problématique du vécu maternel.

*Un enfant si je veux, quand je le veux*, déclarent ces premières féministes radicales qui voient dans la célébration de l'amour maternel un leurre à travers lequel les femmes sont conditionnées à se mettre au service des autres et soumises aux intérêts de l'ordre patriarcal. En l'absence d'un total contrôle sur leur fécondité, elles dénoncent leur asservissement à la reproduction comme instrument de leur dépendance et de l'extorsion de leur travail gratuit dans l'univers domestique. Elles suggèrent d'orienter la réflexion vers les dimensions matérielles et sociales de la maternité. Sceptiques quant aux capacités de réforme du système capitaliste, choquées par les pratiques sexistes de la gauche qui les écartent comme catégorie sociale, et opposées aux interprétations culpabilisantes et aux vitupérations angoissées de la psychanalyse traditionnelle, elles n'hésitent pas à affirmer, à l'instar de Simone de Beauvoir (1949), que seule une libération des contraintes du maternage sinon des fonctions reproductrice rendra possible l'abolition de la division sexuelle du travail, mettra fin à l'appropriation individuelle et collective des femmes et favorisera leur avènement comme individus libres. L'approche qui se développe alors sous l'impulsion de jeunes universitaires et militantes progressistes domine la mouvance intellectuelle et politique du mouvement des femmes au cours de cette décennie. Là où les féministes égalitaires ne voyaient que les anachronismes et les ratés d'un système de socialisation sexiste, les féministes radicales perçoivent un ordre patriarcal alimenté par la division sexuelle du travail et des relations conflictuelles entre les classes de sexe. Le mariage, la maternité et la famille en tant qu'institutions du système patriarcal sont alors identifiés comme lieu spécifique de la triple oppression sexuelle, socio-économique et politique des femmes (Beauvoir, 1949, Firestone 1972, Firestone et Koedt 1970, Partisans 1970, Mitchell 1974, Beauvoir 1975). Dépouillée de ses connotations sacrées, mythiques et affectives, la maternité préfigure en l'occurrence « un monstre à deux têtes : procréation et prise en charge » (Mano, Claude, Christine 1975) à travers lequel le travail d'entretien et de services sans valeur économique réelle, sans statut, sans reconnaissance sociale, est imposé aux femmes à titre de destin collectif. Dans cette perspective, l'expression « maternité-esclavage » (collectif les Chimères 1975) est proposée par certaines d'entre elles pour caractériser la dynamique contradictoire de la condition sociale des mères. D'autres dénoncent la mystique de la maternité comme vocation naturelle et complémentaire des femmes puisqu'une telle mys-

tique les force à accepter, voire à souhaiter, des conditions d'existence aliénantes qui, non seulement les privent d'un projet de vie autonome, mais les enferment aussi dans des rapports de dépendance affective et économique. Elles s'insurgent donc systématiquement contre les valeurs hiérarchiques d'un système patriarcal dans lequel l'amour maternel est naturalisé et la maternité légitimée comme essence de l'identité féminine.

Bref, le féminisme radical écarte la notion de complémentarité comme essence des rapports sociaux de sexe, rejette la dichotomie privé/public et s'objecte à la théorisation de la différence sexuelle parce que lieu de l'oppression. Les féministes qui adhèrent au courant radical réclament un contrôle absolu sur leur corps et refusent, en conséquence, d'assumer un rôle clé dans la reproduction de l'espèce au détriment d'elles-mêmes et de leur vision de leur identité féminine. Une phrase de Jessie Bernard résume de façon intéressante le fil conducteur de leur proposition : « Des femmes - écrit-elle en 1975 - osent dire pour la première fois que même si elles aiment leurs enfants, elles détestent la maternité. » Dans la pratique, l'engagement radical conduit à l'élaboration d'une critique virulente des institutions d'un ordre patriarcal capitaliste totalement pensé en dehors d'elles, de même qu'à la promotion d'un ensemble de mesures sociales, affectives, sexuelles et biomédicales afin de permettre aux femmes de se libérer des contraintes du mariage, des maternités non désirées et de l'hétérosexualité.

Reflétant la diversité de ses lieux d'émergence et de ses filiations théoriques, se dessineront progressivement au cours des années 1970 plusieurs tendances au sein du discours radical, notamment sur l'importance à accorder à l'identité et à l'expérience maternelles dans l'ensemble de la problématique des rapports de sexe et sur l'identification du lieu premier de l'oppression/ appropriation des femmes. Trois principales tendances méritent d'être dégagées, soit les tendances matérialiste, de la spécificité et lesbienne. Il va sans dire qu'il n'existe pas de distinctions formelles entre ces différentes tendances, pas plus qu'elles n'épuisent les combinatoires propositionnelles formulées sous le parapluie radical. Leurs convergences sont probablement plus nombreuses que leurs divergences, tandis que les frontières entre l'une et l'autre sont loin d'être étanches. Les distinctions que nous établissons répon-



dent essentiellement à un souci de théorisation et de précision pour éviter les erreurs de jugement et les généralisations abusives qui traversent notamment les critiques des féministes poststructuralistes ou postmodernes, ces dernières ignorant la contribution des critiques féministes matérialistes et socialistes à l'analyse des dimensions politique et économique des rapports de sexe. Elles associent, en effet, beaucoup trop rapidement et sans les nuances nécessaires le féminisme radical aux seules propositions des féministes de la spécificité, dont certains des travaux, il est vrai, anticipent sur la pensée culturaliste/différencialiste qui s'imposera dans la décennie suivante.

Pour les radicales matérialistes, dont les porte-parole les mieux connues au sein de la francophonie ont gravité autour des revues *Questions féministes* et *Nouvelles Questions féministes*, le rapport d'oppression des femmes se situe spécifiquement dans l'appropriation de leur corps et de leur travail de production et de reproduction (Delphy 1970 et 1975, Mathieu 1971 et 1985, Guillaumin 1978). Leur analyse s'articule autour de la notion de classe de femmes en tant que classe politique définie par les places et les positions qui leur sont assignées sur la base de leur fonction reproductrice et dont l'oppression résulte de l'appropriation patriarcale de cette même fonction. Une seule stratégie s'impose dès lors. Le refus militant du mariage, de la maternité et de la mystique de l'amour maternel de même que la dénonciation de l'institution de la maternité telle que définie par les normes hétérosexistes et patriarcales s'imposent dès lors comme seule position théorique et stratégique cohérente.

En manifestant l'existence d'un mode de production domestique (Delphy 1974, 1983) et en dénonçant l'appropriation de la force de travail des femmes dans le cadre des « rapports de sexage » (Guillaumin 1978), il ne fait aucun doute que les féministes matérialistes ont largement contribué à rendre visibles l'ampleur et la valeur économique-sociale du travail déployé par les femmes dans l'intimité de leur foyer et de leur couple, et à manifester les assises de la construction sociale de la division sociosexuée du travail. Toutefois, en raison de ses prémisses analytiques, le discours des féministes radicales matérialistes demeurera essentiellement au niveau de la dénonciation, de la critique virulente des effets de ce que Kate Millett (1973) a nommé

l'hétérosexualité perversie <sup>4</sup>. Dans un tel discours, la relation ou l'expérience maternelle est généralement passée sous silence, en quelque sorte gommée en raison de la volonté des féministes matérialistes de s'attaquer d'abord aux manifestations les plus virulentes de l'oppression inscrite dans l'interrelation capitalisme-patriarcat (Brownmiller 1976, Hamner 1977) ou de dénoncer les effets pervers de l'institution maternelle (Rich 1976).

C'est donc au sein d'une autre tendance du féminisme radical, soit celle que nous évoquons sous l'appellation de féminisme de la spécificité et que les Américaines qualifient de *women centered analysis*, que s'énonce une théorie de l'oppression centrée sur la quotidienneté du vécu maternel. Le rapport des femmes à la maternité et à la sexualité y est questionné, en priorité, comme dimension de la production/reproduction (Dinnerstein 1976, Chodorow 1978). Les féministes associées à ce courant partagent la conviction que la source de l'oppression des femmes ne réside pas tant dans l'expérience maternelle, et plus spécifiquement dans la relation maternelle, que dans leur responsabilité exclusive à l'égard des enfants et leur isolement dans la production domestique (collectif les Chimères 1975, O'Brien 1981) : division sexuelle du travail maintenue à travers les âges, affirme Chodorow (1978), pour perpétuer le pouvoir et la domination mâles. Ainsi, pour Ti-Grace Atkinson (1974), la source de l'oppression des femmes ne serait pas en soi leur fonction de génitrice, mais bien la récupération qui en est faite par le système patriarcal qui enferme les femmes dans cette fonction existentielle.

Étayées par l'aphorisme « le privé est politique » (Hanisch 1971), les réflexions des féministes de la spécificité portent alors sur ces réalités dites privées de la vie des femmes que sont l'éthique de la sollicitude, l'enfantement, le maternage et le travail ménager. Dans la foulée d'une distinction introduite par Adrienne Rich (1976) entre la « maternité-expérience » - soit celle qui se vit dans la relation privilégiée avec l'enfant - et la « maternité-institution » - soit celle des normes, prescriptions et pratiques patriarcales imposées aux femmes en

---

<sup>4</sup> Autrement dit, l'appropriation individuelle et collective des capacités de procréation des femmes et de leur force de travail, le viol, la violence conjugale, la prostitution, la pornographie, etc.

raison de leur statut de mère -, les féministes radicales de la spécificité s'emploient à dégager les processus sociohistoriques à travers lesquels les femmes ont été dépossédées de leur histoire et désappropriées de leur pouvoir procréateur, de leur corps, de leur savoir-faire, de leur travail et même de leurs enfants, au profit de l'État et du père. Elles réaffirment ce faisant le caractère éminemment politique et social de la maternité et mettent en évidence les conditions sociopolitiques à travers lesquelles le rapport des femmes à la maternité et à sa dimension nourricière est reproduit (Chodorow 1978, Ruddick 1980), et leur échappe en conséquence. Essentiellement intéressées par la matérialité du vécu quotidien des femmes, les féministes « de la spécificité » dénoncent la disparition de la femme au profit de la mère et incitent les premières à se prendre en charge et à ne plus accepter d'être définies par rapport aux hommes et aux enfants. Leurs revendications ont trait en premier lieu aux dimensions cachées de la vie des femmes, l'engendrement et la production domestique. Favorables à une conception autonomiste et prioritaire des luttes des femmes, elles seront à l'origine des nombreux groupes d'autosanté des femmes, de la recrudescence du mouvement des sages-femmes, des groupes de croissance et de la mobilisation autour du débat sur le salaire au travail domestique. Par ailleurs, les arguments centraux de leur analyse seront développés, quoique différemment, par les courants culturaliste et différencialiste au cours des années 1980 et 1990.

Enfin, dans le sillage des Ti-Grace Atkinson (1970), Charlotte Bunch (1974), Mary Daly (1978) et Adrienne Rich (1981), la particularité de la contribution des féministes radicales lesbiennes sur la question de la maternité sera de promouvoir une démarche qui vise davantage à favoriser, voire à recréer, un courant naturel de loyauté et de sororité entre les mères et les filles pour exorciser la nature oppressive de la maternité-institution et des relations mères-filles (Arcana 1979) et entre les femmes elles-mêmes dans une opposition commune au contrôle et au silence qui leur ont été imposés par le système patriarcal. Plus avant dans les années 1980, elles seront aux premières loges pour remettre en cause les schémas traditionnels de maternité, de parenté et de famille, au profit de nouvelles conceptions de la maternité sociale et d'une récusation de la différence des sexes comme unique principe de la construction familiale ou de la filiation (Cadoret 2001). Cela étant, en réclamant leur droit d'être mère, elles transgres-

sent consciemment un ensemble de tabous sociaux. Mais, du même coup, elles refusent comme la plupart des autres femmes de faire le deuil d'une maternité biologique. Refus qui peut apparaître d'autant plus paradoxal qu'à travers la notion de « co-mère », elles revendiquent aussi une pleine et entière reconnaissance de la maternité sociale, ce qui incite à revisiter la conception hétérosexiste de la maternité et du rapport maternel. Pour elles, comme pour les autres féministes radicales, la maternité demeure donc une « zone d'ombre » où « l'irrationalité » du désir remet en cause la radicalité de leur quête identitaire et les confronte à un espace de socialisation sexué, de contradictions et d'impuissance (Brisac et Lapierre 1980).

À travers la diversité de ses questionnements et de ses expressions, le courant féministe radical aura contribué sans l'ombre d'un doute à démystifier la conception idéaliste de la maternité selon laquelle tout n'est qu'amour infini, disponibilité, altruisme et don de soi, pour faire place à une vision plus fidèle et matérialiste de l'expérience des femmes où amour et haine, euphorie et dépression, tendresse et indifférence, douceur et violence, alternent et se côtoient constamment. Plus globalement, les outils conceptuels issus de sa théorisation sont, selon toute vraisemblance, ceux qui ont le mieux permis d'avancer dans la compréhension des rapports de pouvoir qui interviennent dans l'appropriation, l'arraisonnement (Tabet 1985) de la fonction maternelle, de « distinguer radicalement le statut de la féminité et celui de la maternité » (Collin 2001 : 174), et de resituer la maternité comme enjeu des rapports hommes-femmes et de l'identité citoyenne de ces dernières.

Mais, dans la mesure où le ton dominant du courant radical en est surtout un d'opposition, de dénonciation, et de refus de la sujétion des femmes par l'institution maternelle et les règles de la filiation, il ne parviendra pas à rejoindre la grande majorité des femmes, qui refusent de voir dans la réalité ainsi dépeinte le reflet de leur propre vie et dépendance. Entre autres, pour toutes ces mères au foyer à temps plein - bénévoles au service de la famille -, le discours radical ne fait qu'accroître leur vulnérabilité et leur sentiment de marginalité sociale et d'incompétence personnelle dans les conditions d'isolement, de dépendance financière et émotive qui sont les leurs. Pour plusieurs autres, il offre trop peu d'ouverture à une potentielle réconciliation de la

maternité et de la féminité. Ou encore, il force des prises de conscience qui font problème à plusieurs femmes dans la conduite de leur vie personnelle en leur imposant continuellement une dissociation entre leur univers de référence théorique ou militant et leur quotidienneté de mère, d'épouse, de conjointe, de sœur et de fille.

## La réconciliation du féminin et du maternel : les féminismes de la différence

[Retour à la table des matières](#)

Face à ces ambiguïtés, plusieurs féministes tenteront d'établir un pont entre le courant radical et un néo-féminisme capable de théoriser l'expérience maternelle dans une certaine harmonie avec le vécu individuel et collectif des femmes. Les penseuses de ce courant que nous proposons afin de permettre une analyse plus fine en départageant entre féministes « différencialistes » et féministes de la « fémelléité <sup>5</sup> », s'intéressent davantage aux problèmes d'identité du sujet féminin-maternel qu'à la dimension sexuée des rapports sociaux ou à la matérialité de l'expérience maternelle. Elles se situent en position de relative extériorité par rapport aux pratiques et aux luttes féministes antérieures. Leurs paroles, elles-mêmes éclatées et multiples, proposent une réflexion idéaliste sur la gestation, l'enfantement et la jouissance

---

<sup>5</sup> Dans nos écrits antérieurs, nous avons associé sous le même vocable de féminisme de la « fémelléité » les deux tendances du féminisme de la différence que nous identifions dans le présent texte. Avec le recul, il nous apparaît plus pertinent d'introduire une distinction entre les deux afin de permettre de raffiner l'analyse, particulièrement lorsqu'il s'agit d'aborder la question maternelle. Rappelons, pour mémoire, que l'appellation féminisme de la « fémelléité » est un terme que nous avons proposé pour la première fois en 1988 (Descarries et Roy 1988). En créant ce vocable, construit à partir du néologisme « fémellité », nous cherchions à désigner un courant de pensée dont la réflexion est essentiellement fondée sur l'expérience du corps féminin, autrement dit, d'un corps femelle. L'idée nous en était venue à partir de la lecture d'un texte de Hurtig et Pitchevin (1982 : 30) qui utilisait l'expression « fémellité » pour caractériser les traits et les particularismes de la biologie féminine.

maternelle, vus comme espaces distinctifs et lieux premiers de la différence. Plusieurs auteures au sein de ce courant s'entendent pour dire que l'insistance radicale à désigner la famille et le maternage comme lieux de l'oppression économique, sexuelle et psychique des mères mènera à l'effondrement de l'éthique féminine. Elles craignent d'être dépossédées de leur féminité par les revendications du mouvement des femmes. Dans un contexte où les nouvelles technologies de reproduction humaine bouleversent les assises mêmes du rapport des femmes à la procréation, tout comme celui des pères à la paternité, plusieurs d'entre elles n'hésitent pas à réintroduire l'asymétrie biologique comme postulat à leurs discussions. D'autres auront tendance à réintroduire la représentation de la maternité comme lieu de la rencontre entre nature et culture ou encore à « assimiler créativité et procréation » (Dhavernas-Levy 2001 : 98).

Alors que les égalitaristes visaient l'abolition des différences entre les sexes au profit d'une universalisation des fonctions et des rôles, et que les radicales s'attaquaient à la division et à la hiérarchie entre les sexes sanctionnées par le patriarcat, ces néo-féministes proposent une théorie de la différence, de la féminité et du féminin-maternel. Elles visent à offrir à chaque femme les voix/voies de sa libération pour faire contrepoids au silence, à l'obscurantisme de la psychanalyse sur le sujet féminin, tout comme au refus militant des radicales de théoriser la différence, le féminin. Elles s'intéressent donc davantage aux questions d'éthique et d'identité du sujet féminin qu'à la dimension sexuée des rapports sociaux et de l'institution maternelle. Souvent en extériorité par rapport aux pratiques et à l'action féministes, ces nouvelles paroles, elles-mêmes éclatées et multiples, proposent comme solution de rechange une théorie du féminin-maternel qui privilégie la réappropriation du territoire et de l'imaginaire féminins propres à l'expérience du corps sexué et de l'enfantement. Approche qu'Iris Young (1985) a qualifiée de gynocentrique.

En nommant le féminin-maternel comme voie de libération et contre-pouvoir à protéger de l'emprise patriarcale et de l'assujettissement aux valeurs marchandes, les tenantes de ce courant expriment non seulement leur incrédulité à l'égard des discours égalitaristes et radicaux, mais encore leur peur d'avoir été piégées par certaines des revendications mises de l'avant par le mouvement des femmes. Plu-

sieurs d'entre elles se montrent plus que sceptiques quant à l'intérêt de poursuivre le dialogue avec les discours et les savoirs dominants dans la course à la productivité et au pouvoir social. Elles craignent en outre que le refus de s'identifier au destin maternel et la conceptualisation du travail salarié comme voie d'émancipation ne privent les femmes de leurs savoirs spécifiques et de leur altérité, autrement dit, de leur identité même ; l'espace identitaire distinctif des femmes et la source cognitive de leur « éthique de la sollicitude » appelant une rupture avec les logiques productiviste et techniciste (Gilligan 1986, De-Vilaine et al. 1986). Enfin, elles soupçonnent que l'insistance radicale à désigner la famille et le maternage comme lieux de l'oppression économique, sexuelle et psychique des mères mènera, à l'instar de la pensée rationaliste moderne, à l'effondrement de l'éthique féminine. Inquiétudes, il va sans dire, qui sont au cœur d'une quête d'un sens féminin du soi. Inquiétudes qui non seulement sont étrangères à la surdétermination des conditions objectives réelles de dépendance et d'infériorité vécues par les femmes dans leurs rapports institués à la maternité et au couple, mais qui ne s'accompagnent d'aucune visée de transformation de la dynamique des rapports sociaux sexués. Inquiétudes, enfin, qui trouvent leur écho et leur rationalisation dans l'épuisement professionnel, dans le scepticisme croissant à l'égard des possibilités de libération offertes par le travail salarié, tout comme dans la valorisation du lien maternel comme seul lien véritablement durable et authentique (Descarries et Corbeil 1998).

Il ne faudrait pas donner ici l'impression qu'il y a une homogénéité de pensée parmi les auteures regroupées sous le vocable de « gynocentristes » ou de féministes de la différence. L'évolution exponentielle du discours féministe au cours des années 1980 exige des distinctions plus fines. Contentons-nous de souligner les deux tendances qui dans ce créneau ont dominé le champ du discours féministe sur la maternité au cours des deux dernières décennies. La première réunit les penseuses « différencialistes » parmi lesquelles se retrouvent plusieurs Américaines (Ruddick 1980, Elshtain 1981, Gilligan 1986). La seconde, que les critiques américaines des années 1990 qualifieront abusivement de *french feminism* et associeront, sans les nuances nécessaires, au courant radical, se développe parmi les protagonistes de la critique psychanalytique et littéraire française (Irigaray 1974 et 1977, Cixous 1975, Kristeva 1983).

Les travaux de celles que nous regroupons sous le vocable de « féministes différentialistes » s'inscrivent dans la continuité de la réflexion développée principalement aux États-Unis au sein de la tendance radicale de la spécificité. Mais, si les travaux des féministes de la première génération souscrivaient au déni radical de la différence et à la dénonciation des institutions patriarcales, une tout autre conception traverse la plupart des travaux des féministes de la génération suivante. S'inspirant notamment de la thèse de Nancy Chodorow (1978), elles posent comme postulat que les femmes sont porteuses d'une culture autre, d'un rapport distinctif au social. Ces féministes prennent comme point de départ le confinement des femmes dans la sphère privée et la dimension relationnelle de leur expérience maternelle pour élaborer des propositions théoriques sur l'identité féminine. Leur ambition est de revaloriser l'éthique féminine à l'œuvre dans le domaine de l'intimité, du relationnel et du domestique, et lui conférer un caractère paradigmatique. Elles soutiennent que les femmes, en raison même de leur socialisation et de leurs pratiques nourricières, ont développé un sens du soi fondamentalement localisé dans le corps et plus ouvert sur « autrui ». Elles dénoncent le fait que ce sens de l'autre ait toujours été discrédité et relégué au domaine du privé par des pratiques oppressives.

La psychologue Carol Gilligan, dont le best-seller publié en français sous le titre *Une si grande différence* (1986 : 66) est hautement représentatif de ce courant, propose « de se mettre à l'écoute de la voix différente des femmes » pour concevoir les relations avec autrui, les femmes ayant atteint, soutient-elle, un stade de développement moral plus élevé qui « influence leur rapport avec autrui et leur sens des responsabilités ». Unissant « le cœur et l'esprit », le jugement moral des femmes relèverait donc d'une éthique de « l'Étance ». Celle-ci serait plus noble que l'éthique masculine, étant fondée sur la « sollicitude » et des relations concrètes avec autrui, particulièrement dans les soins aux enfants, alors que le sens masculin du soi serait lui, construit dans l'abstrait séparé du monde et de l'Autre, car fondé sur la reconnaissance abstraite et rationalisée des droits. Elle propose donc de faire place à cette « voix différente », sinon moralement supérieure, des femmes, inexorablement étouffée par la culture dominante. Poussant plus loin l'argument, Sara Ruddick (1980) soutient que la quête de li-



berté est un piège si elle signifie l'adoption du modèle masculin du soi, de la raison et du progrès : l'action politique exigerait au contraire d'exploiter le potentiel subversif des valeurs nourricières féminines plutôt que d'endosser un discours qui les invalide. Pour sa part, mais avec une ouverture sociopolitique toutefois plus marquée, Élisabeth G. Sledziewski (2001 : 193-196) suggérait récemment dans l'ouvrage dirigé par Yvonne Knibiehler, *Maternité, affaire privée, affaire publique*, de traiter la maternité « comme un objet éthique » afin de « lui éviter de devenir un instrument d'aliénation », puisque ce serait dans « la construction de la relation éthique à l'autre que la conscience maternelle prend son essor » et se révèle « comme un engagement au sens où elle se sait unique ».

Si la construction analytique des féministes différentialistes demeure sensible à l'expérience quotidienne et sociale de la maternité dans son rapport avec l'enfant, les *auteures appartenant* au courant de la critique psychanalytique et littéraire concentrent quant à elles *l'essentiel* de leurs réflexions sur les dimensions symbolique et métaphorique de l'expérience maternelle. Maternité et rapports à la Mère sont alors définis comme continent noir de la pensée moderne, emprisonné dans l'ombre déformante de la culture binaire phallogocentrique et du langage normatif des hommes. Le projet est celui d'une écriture du langage du corps apte à faire resurgir les traces du féminin-maternel refoulé, sans référence à une proposition collective de libération. La maternité y devient acte de création et l'accent est mis sur le potentiel procréateur/créateur des femmes comme source de pouvoir et d'identité. Proches des milieux de la psychanalyse, de la philosophie et des lettres, influencées par les travaux de Lacan et de Derrida, ces néo-féministes se concentrent sur le langage et l'ordre symbolique pour questionner le féminin et l'espace maternel comme lieux de la différence et de l'Être-femme.

C'est surtout dans la littérature française, paradoxalement plus souvent citée par des universitaires américaines (Kuykendall 1991, Stanton 1986, Gross 1986), que la métaphore prendra une importance sans précédent comme langage d'affirmation du féminin. Dire le maternel et en revendiquer le pouvoir, même en dehors de tout rapport social concret, devient langage de libération et action de redéfinition identitaire. Constituant en quelque sorte le refoulé des discours féministes

antérieurs, ce discours envahira progressivement un large espace de théorisation, surtout dans les domaines de la philosophie et des études littéraires, avec des discussions sur le sujet féminin, le corps, la gestation, l'enfantement, le pouvoir des mères et la jouissance maternelle, vus comme espaces distinctifs et lieux premiers de la différence et de la relation à l'Autre, voire *d'empowerment*. Les interrogations, les réflexions sont circonscrites aux dimensions corporelles, symboliques et métaphysiques des phénomènes. Mais, plus souvent qu'autrement, la maternité et l'acte de création/procréation sont associés au langage et à la parole plutôt qu'à l'enfantement (Brisac et Lapiere 1980). La voie de l'affirmation n'est plus l'égalité avec l'homme sur la base d'un quelconque modèle masculin, même redéfini, mais bel et bien la transformation profonde des valeurs sociétales, la réappropriation de la maternité, du territoire et de l'imaginaire féminins. Mais il ne s'agit pas pour autant d'un projet de citoyenneté, car la voie de réalisation, d'épanouissement dont il est ici question demeure dans le domaine des idées et de l'Être-femme. Elle vise la réalisation d'un soi psychique par la réappropriation de l'inconscient du territoire et de l'imaginaire féminins propres à l'expérience du corps féminin et de la maternité, sans référence aucune à une proposition collective de libération des femmes. En ce sens, elle est davantage libération personnelle et réalisation de soi que libération collective de la classe des femmes.

Pour les Cixous, Gagnon et Leclerc (1977) et Luce Irigaray (1981, 1984), pour ne nommer que les premières architectes de cette pensée, la maternité est pressentie comme le lieu de pouvoir et de savoir des femmes. Maternité et conscience reproductive ne sont plus sources naturelles d'aliénation. Au contraire. La maternité se voit en quelque sorte réhabilitée, voire réifiée comme destin biologique, éthique et social des femmes. S'agit-il alors d'une vision nouvelle ou d'une « resacralisation » de la femme-nature ? Leur projet est celui d'une écriture du langage du corps qui permette de faire resurgir les traces du féminin-maternel refoulé qui se tait et se terre, et de le déchiffrer hors du « parler homme » (Irigaray 1984 : 25). Pour ces auteures, remarque Céline Séguin (1992 : 45), « le fait d'être le "deuxième sexe" ou de représenter l'Autre - l'absente, la marginalisée, la rejetée, l'exclue, l'abandonnée, le refoulé, l'immanent - ne constitue plus une condition à transcender. La maternité représente de façon métaphorique l'Autre, et cette altérité, plus qu'une condition d'infériorité, devient un mode de

vie, de pensée et d'écriture qui permet l'ouverture, la pluralité, la diversité, la différence, qui permet donc le dépassement de la pensée binaire ». Plusieurs des auteures à l'origine de la pensée fémelléiste choisiront d'ailleurs au fil des ans de prendre, plus ou moins explicitement leurs distances par rapport au féminisme. Elles lui reprochent surtout d'être porteur d'une logique formelle qui tend à fixer, à tout réorganiser, à rationaliser et à uniformiser plutôt qu'à encourager la prise en compte de l'instable, du diffus et de la différence. Il leur importe davantage d'amener les femmes à se définir elles-mêmes, à travers leur propre imaginaire, corporalité et expérience, plutôt qu'à travers le miroir déformant des normes et des références investies par le sujet masculin. Le projet séduit. Il a du moins le mérite de prendre en considération l'apport possible d'une réflexion sur la culture féminine nourricière à la philosophie et à la subversion des concepts de raison, d'humanisme et de progrès.

Fort différentes l'une de l'autre, les deux tendances évoquées ci-avant se rejoignent néanmoins dans la mesure où elles considèrent que le système de valeurs articulé autour du sujet rationnel procède d'un univers masculin qui s'oppose à l'ethos du féminin. Pour Christine Delphy (1991), certains des écrits féministes qui s'inspirent de ces tendances développent une vision « corporatiste » de la maternité. Pour répondre à des intérêts immédiats des femmes au détriment d'une vision politique à plus long terme, la « revendication maternelle » qu'on y retrouve se rapproche, à s'y méprendre, des idéologies patriarcales immémoriales, puisqu'elle a « tendance à fonder les droits des femmes - leur revendication de libération - sur leur spécificité (et non sur leur universalité, i.e. leur appartenance à l'espèce humaine) ». Autrement dit parce que la maternité serait « spécifiante », l'une et l'autre approches posent comme indissociable la relation entre identité et culture, entre féminin et maternité. L'une et l'autre posent le problème de la relation entre identité et culture. L'une et l'autre théorisent les rapports sociaux de sexe en dehors de leurs répercussions matérielles et sociopolitiques bien concrètes.

Pour contrecarrer l'acculturation des femmes à un mode de pensée qui les exclut, à un langage et à un imaginaire qui leur sont étrangers, la première approche cependant entend revaloriser, comme expression éthique du féminin, la manière maternelle d'entrer en relation et de

s'occuper des autres, enfants et adultes confondus (Dinnerstein 1976, Simons 1984), alors que la seconde s'attarde essentiellement à la construction d'un sujet féminin défini par sa seule expérience symbolique de la maternité et son expression esthétique dans l'acte de création et d'écriture au féminin. Certes, dans les deux discours, la maternité est réhabilitée comme espace et territoire du féminin. Mieux, elle est réifiée en pouvoir dans un langage plus proche de la poésie que de la démonstration. Cependant, si l'un et l'autre discours donnent rapidement lieu à une interprétation essentialiste du féminin, il importe de remarquer que la problématique développée par les féministes de la différence relève davantage d'une interprétation culturaliste que d'une interprétation essentialiste : la spécificité féminine, ou, devrait-on dire, la spécificité des femmes à laquelle elles se réfèrent est moins celle de leur expérience intime et immédiate de leur corps sexué que le produit historique de relations sociales sexuées et de rapports institutionnalisés à la maternité.

Ce qui inquiète ici c'est que l'une et l'autre interprétations tendent à exalter, sinon à resacraliser un féminin-maternel immuable, essentiellement inscrit dans le corps, comme lieu et métaphore de l'altérité et de contre-pouvoir, sans préciser les multiples façons dont les sociétés se représentent ce féminin-maternel, en usent et en abusent, et sans référence non plus aux contextes sociaux et historiques « des représentations symboliques invoquées » (Scott 1987) et à la diversité des contraintes matérielles et institutionnelles inhérentes à l'expérience quotidienne de la maternité. Au-delà de leur pouvoir évocateur et de leurs intonations lyriques, chacune de ces perspectives relève donc, à des degrés divers, faut-il préciser, d'une lecture a-historique et a-sociale. Un Féminin et un Masculin invariables, permanents, sont ainsi figés sans possible rapprochement dans leur destin biologique, leur univers normatif, leurs représentations symboliques et leurs fonctions parentales.

Bref, les penseuses de la différence procèdent à un recouvrement entre féminin et maternité qui conduit à une reconception du sujet-femme à partir de sa seule identité maternelle (Delphy 1991). Cette dernière ne s'accompagne d'aucune visée de transformation de la dynamique des rapports sociaux de sexe. Une telle conception débouche sur cet autre non-sens qui consiste à définir toutes les femmes comme

des mères et à confondre, sinon à assimiler, au nom de leur capacité d'enfanter, la réalité, les besoins et les intérêts des premières à ceux des secondes. Une telle conception engendre non seulement une lecture réductrice de la diversité des expériences vécues par les femmes, mais encore procède d'une vision idéalisée de la maternité et du maternage qui ne tient pas compte des multiples tensions, contraintes et contradictions qui jalonnent le quotidien des femmes dans leur rapport à la famille, aux enfants ou au conjoint. D'enfants de tous les jours, sales, affamés, colériques ou affectueux, de jeunes adolescents délinquants, studieux, récalcitrants ou d'enfants à plein temps, il n'est à peu près jamais question, pas plus d'ailleurs que des problèmes liés à la monoparentalité féminine, à l'articulation famille-travail, à la violence familiale ou à la pauvreté des familles.

Fortement teintée d'essentialisme, les lectures différentialistes ou « fémelléistes » de la maternité ne proposent donc pas, à toutes fins pratiques, un projet susceptible d'inciter les femmes à s'engager sur le terrain du politique pour améliorer leurs conditions de vie ou leurs rapports avec les hommes, avec les pères. Ce féminisme gynocentrique, dans ses expressions plus excessives, suggère une hypothétique suprématie des valeurs féminines ou, plus prosaïquement, le remplacement des valeurs masculines par les valeurs féminines. Quant au discours différentialiste, il se situe hors du temps et de tout espace réel. Il exclut toute évocation matérielle de la réalité dynamique, mutante et sexuée dans laquelle se pensent et s'actualisent la féminité et la relation concrète et quotidienne avec l'enfant, avec ses incitations et ses contraintes, ses paradoxes et ses ambiguïtés. Il doit dès lors être questionné par toutes celles qui refusent de se laisser enfermer dans une définition singulière et apolitique d'une fonction maternelle permanente et statique.

## Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Tensions, controverses et contradictions ont toujours existé au sein des courants de pensée du mouvement féministe. Elles ont indéniablement contribué à l'enrichissement des débats tout comme à leur complexification. À l'exemple d'Hirata et al. (2000 : xi), nous croyons qu'elles témoignent « de la vitalité du champ considéré et de l'importance des travaux déjà effectués depuis l'émergence des mouvements féministes de la fin des années 1960 ». Toutefois, sans nier l'intérêt de s'interroger sur l'identité maternelle ou de revaloriser la fonction maternelle en tant qu'espace d'altérité, il demeure que déconstruire celle-ci sans prendre en considération les conditions historiques matérielles et institutionnelles de son exercice pousse à faire une trop large part à « la mystique féminine » et constitue une voie d'évitement de la dimension sociopolitique de l'expérience maternelle. À l'inverse, ne proposer qu'une réflexion sur l'oppression maternelle revient en quelque sorte à nier aux femmes la spécificité de leur expérience et un lieu d'identification et d'affect des plus concrets et permanents.

Car, si au niveau de la pratique, les femmes s'entendent de plus en plus pour affirmer qu'elles aiment leurs enfants, mais réclament l'espace, le temps et les mesures sociales pour vivre positivement et de façon mieux équilibrée leur double inscription dans le privé et le social, aucune façon de dire ou de penser la maternité dans le discours féministe contemporain n'est parvenue, à ce jour, à offrir une vision plurielle et pluraliste des identités multiples et sérielles des mères dans leur interdépendance avec les autres rapports sociaux de division et de hiérarchisation, pas plus qu'une représentation fidèle de leur expérience et manière d'être spécifiques.

L'analyse qui précède permet cependant de réaliser que la maternité et la fonction maternelle ont toujours été, et continuent d'être, une préoccupation centrale du féminisme et de ses différents modèles d'in-

interprétation, alors que les analyses qui en résultent se déroulent sur un continuum théorique et stratégique beaucoup plus complexe et enchevêtré que ne le laisse entrevoir une opposition figée entre le déni et l'idéalisation. Il reste donc aux discours féministes à trouver les mots et une logique convergente d'analyse pour rejoindre les multiples facettes et enjeux du rapport des femmes à la maternité, sans les enfermer dans l'identité maternelle et « faire oublier les droits des femmes » (Cova 1999 : 18), autrement dit, pour repenser les rapports entre vie privée et vie sociale, entre maternité et paternité, entre parentalité et citoyenneté. Plus concrètement, il reste à trouver les stratégies et les mesures sociales susceptibles d'extirper les mères de leur rôle domestique, nourricier et protecteur, de provoquer l'émergence d'une nouvelle conscience paternelle et de favoriser la proximité des pères avec leurs enfants, la « part du père », sans dépouiller les premières de leur importance affective et reproductive et nier leurs besoins immédiats. De même, il reste à faire sens de l'hétérogénéité des expériences maternelles engendrées par la diversité des traditions, conditions et contraintes socioculturelles et structurelles, par la plus ou moins forte et permanente insertion des femmes sur le marché formel du travail, par leur plus ou moins grande conscience de la contrainte maternelle et, enfin, par leur volonté plus ou moins affirmée d'accéder à un nouveau et réel partage des responsabilités et des tâches au sein de la famille.

## Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

ARCANA, Judith (1979). *Our Mother's Daughters*, Berkeley, Shameless Hussy Press.

ATKINSON, Ti-Grace (1970). « The Institution of Sexual Intercourse » dans Shulamith Firestone et Anne Koedt (dir.), *Notes from the Second Year : Radical Feminism*, pp. 42-47.

ATKINSON, Ti-Grace (1974). *Odyssée d'une Amazone*, Paris, Des femmes.

BADINTER, Elisabeth (1986). *L'un est l'autre. Des relations entre hommes et femmes*, Paris, Odile Jacob.

BEAUVOIR, Simone de (1949). *Le Deuxième Sexe*, tomes I et II, Paris, Gallimard.

BEAUVOIR, Simone de (dir.) (1975). *Les femmes s'entêtent*, Paris, Gallimard.

BERNARD, Jessie (1975). *The Future of Motherhood*, Harmondsworth, Penguin Books.

BIRD, Caroline (1970). *Born Female : The High Cost of Keeping Women Down*, New York, David McKay.

BRISAC, G. et C. LAPIERRE (1980). « Maternité : inventaire des discours », *La Revue d'en face*, no 8, pp. 45-52.

BROWNMILLER, Susan (1976). *Le Viol*, Paris, Stock.

BUNCH, Charlotte, Jane FLAX *et al.* (1974). *Building Feminist Theory : Essays from Quest, A Feminist Quarterly*, New York, Longman.

CADORET, Annie (2001). « Maternité et homosexualité » dans Yvonne Knibiehler (dir), *Maternité, affaire privée, affaire publique*, Paris, Bayard, pp. 77-92.

CHODOROW, Nancy (1978). *The Reproduction of Mothering, Psychoanalysis and the Sociology of Gender*, Berkeley, University of California Press.

CIXOUS, Hélène (1975). « Le rire de la Méduse », *L'Arc*, no 61, pp. 39-54.



CIXOUS, Hélène, Madeleine GAGNON et Annie LECLERC (1977). *La Venue à l'écriture*, Paris, Union générale d'éditions, coll. 10/18.

COLLECTIF LES CHIMÈRES (1975). *Maternité esclave*, Paris, Union générale d'éditions, coll. 10/18.

COLLIN, Françoise (2001). « Mettre au monde » dans Yvonne Knibiehler (dir.), *Maternité, affaire privée, affaire publique*, Paris, Bayard, pp. 171-188.

COLLIN, Françoise et Françoise LABORIE (2000). « Maternité » dans Helena Hirata *et al.*, *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris, Presses universitaires de France, pp. 96-101.

CORBEIL, Christine et Francine DESCARRIES (1997). « Les stratégies de conciliation des mères en emploi : d'espoirs et de réalités » dans Angelo Soares (dir.), *Stratégies de résistance et travail des femmes*, Montréal, L'Harmattan, 1997, pp. 123-150.

COVA, Anne (1999). « Les féministes du passé et l'apologie de la maternité » dans Yvonne Knibiehler (dir.), *Repenser la maternité*, revue *Panoramiques*, no 40, pp. 14-18.

DALY, Mary (1978). *Gyn/Ecology : The Metaethics of Radical Feminism*, Boston, Beacon Press.

DE VILAINE, Anne-Marie, Laurence GAVARINI et Michèle LE COADIC (dir.) (1986). *Maternité en mouvement : les femmes, la re/production et les hommes de science*, Paris/Montréal, PUG /Saint-Martin.

DELAISI DE PARSEVAL, Geneviève (1981). *La Part du père*, Paris, Seuil.

DELPHY, Christine (1970). « L'ennemi principal », *Partisans*, vol. 54-55, juin-oct., pp. 157-172.

DELPHY, Christine (1974). « Mariage et divorce : l'impasse à double face », *Les Temps modernes*, vol. 29, mai, pp. 1815-1829.

DELPHY, Christine (1975). « Pour un féminisme matérialiste », *L'Arc*, no 61, pp. 61-67.

DELPHY, Christine (1983). « Agriculture et travail domestique : la réponse de la bergère à Engels », *Nouvelles Questions féministes*, no 5, printemps, pp. 11-17.

DELPHY, Christine (1991). « Libération des femmes ou droits corporatistes des mères », *Nouvelles Questions féministes*, no 16-17-18, pp. 93-118.

DESCARRIES, Francine (1998). « Le projet féministe à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens », *Cahiers de recherche sociologique*, no 30, pp. 179-210. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

DESCARRIES, Francine et Christine CORBEIL (1987). « La maternité : un défi pour les féministes », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 18, no 58, pp. 141-152.

DESCARRIES, Francine et Christine CORBEIL (1994). « Entre discours et pratiques : l'évolution de la pensée féministe sur la maternité depuis 1960 », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 15, no 1, pp. 69-93.

DESCARRIES, Francine et Christine CORBEIL (1998). « D'hier à aujourd'hui : la valse hésitation des mères en emploi » dans Louise S. Éthier et Jacques Alary (dir.), *Comprendre la famille, Actes du 4<sup>e</sup> Symposium québécois de recherche sur la famille*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 91-107.

DESCARRIES, Francine et Christine CORBEIL (1999). « La maternité au cœur du féminisme », *Le Monde diplomatique*, Manière de voir, no 44, mars-avril, pp. 90-93.

DESCARRIES-BÉLANGER, Francine et Shirley ROY (1988). *Le Mouvement des femmes et ses courants de pensée : essai de typologie*, Les documents de l'ICREF, no 19, Ottawa, Institut canadien de recherches sur les femmes.

DHAVERNAS-LEVY, Marie-Josèphe (2001). « Biomédecine : la nouvelle donne » dans Yvonne Knibiehler (dir.), *Maternité, affaire privée, affaire publique*, Paris, Bayard, pp. 93-108.

DINNERSTEIN, Dorothy (1976). *The Mermaid and the Minotaur : Sexual Arrangements and the Human Malaise*, New York, Harper-Colophon.

DiQUINZIO, Patrice (1999). *The Impossibility of Motherhood. Feminism, Individualism and the Problem of Mothering*, New York, Routledge.

ELSHTAIN, Jean Bethke (1981). *Public Man, Private Woman : Women in Social and Political Thought*, Princeton, Princeton University Press.

FIRESTONE, Shulamith (1972). *La Dialectique du sexe*, Paris, Stock (éd. originale anglaise, 1970).

FIRESTONE, Shulamith et Anne KOEDT (dir.) (1970). *Notes from the Second Year : Women's Liberation*, New York, Notes from the Second Year, Radical Feminism.

FRIEDAN, Betty (1964). *La Femme mystifiée*, Paris, Gonthier (éd. originale anglaise, 1963).

FRIEDAN, Betty (1983). *Femmes : le second souffle*, Montréal, Stanké.

GIAMPINO, Sylviane (2001). « Le travail des mères, point de vue d'une psychanalyste » dans Yvonne Knibiehler (dir.), *Maternité, affaire privée, affaire publique*, Paris, Bayard, pp. 109-130.

GILLIGAN, Carol (1986). *Une si grande différence*, Paris, Flammarion (éd. originale anglaise, 1982).

GLENN, Evelyn Nakano, Grace CHANG et Linda Rennie FORCEY (dir.) (1994). *Mothering. Ideology, Experience, and Agency*, New York, Routledge.

GREER Germaine (1986). *Sexe et destinée*, Paris, Grasset.

GREER, Germaine (2002). *La Femme entière*, Paris, Plon.

GROSS, Elizabeth (1986). « Philosophy, Subjectivity and the Body : Kristeva and Irigaray » dans Carole Pateman et Elizabeth Gross (dir.), *Feminist Challenges. Social and Political Theory*, Boston, Northeastern University Press, pp. 125-143.

GUILLAUMIN, Colette (1978). « Pratique du pouvoir et idée de Nature » ; 1) « L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, no 2, pp. 5-30 ; 2) « Le discours de la Nature », *Questions féministes*, no 3, pp. 5-28.

HAMNER, Jalna (1977). « Violence et contrôle social des femmes », *Questions féministes*, no 1, pp. 69-88.

HANISCH, Carol (1971). « The Personal is Political » dans Jerome Agel (dir.), *Radical Feminism*, New York, Ballantine Books, pp. 152-157.

HELD, Virginia (1982). « The Obligations of Mothers and Fathers » dans Mary Vetterling-Braggin (dir.), *Femininity, Masculinity and Androgyny*, New Jersey, Rowman and Littlefield, pp. 242-258.

HÉRITIER, Françoise (2001). « Préface » dans Yvonne Knibiehler (dit), *Maternité, affaire privée, affaire publique*, Paris, Bayard, pp. i-ix.

HIRATA, Helena *et al.* (2000). *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France.

HURTIG, Marie-Claude et Marie-France PITCHEVIN (1982). « La psychologie et les femmes », *Nouvelles Questions féministes*, no 4, pp. 3-34.

IRIGARAY, Luce (1974). *Speculum de l'autre femme*, Paris, Minit.

IRIGARAY, Luce (1977). *Ce sexe qui n'en est pas un*, Paris, Minit.

IRIGARAY, Luce (1981). *Le Corps-à-corps avec la mère*, Montréal, La pleine lune.

IRIGARAY, Luce (1984). *Éthique de la différence sexuelle*, Paris, Minit.

KERGOAT, Danielle (2000). « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe » dans Helena Hirata *et al.*, *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 35-44.

KNIBIEHLER, Yvonne (dir.) (1999). *Repenser la maternité*, revue *Panoramiques*, no 40.

KNIBIEHLER, Yvonne (dir.) (2001). *Maternité, affaire privée, affaire publique*, Paris, Bayard.

KRISTEVA, Julia (1983). *Histoire d'amour*, Paris, Denoël-Gonthier.

KUYKENDALL, Eleanor H. (1991). « Subverting Essentialism », *Hypatia*, vol. 6, no 3, pp. 208-217.

MANO, CLAUDE, CHRISTINE (1975). « La maternité, fonction sociale » dans Simone de Beauvoir (dit), *Les femmes s'entêtent*, Paris, Gallimard, pp. 176-180.

MATHIEU, Nicole-Claude (1971). « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe », *Épistémologie sociologique*, no 11, pp. 19-39.

MATHIEU, Nicole-Claude (1985). « Femmes, matières à penser et à reproduire », *L'Arraînement des femmes*, Paris, École des Hautes Études en sciences sociales, Cahiers de l'Homme, pp. 5-9.

MILLETT, Kate (1983). *La Politique du mâle*, Paris, Des femmes (éd. originale anglaise, 1971).

MITCHELL, Juliet (1971). *L'Âge de femme*, Paris, Des femmes (éd. originale anglaise, 1971).

O'BRIEN, Mary (1987). *La Dialectique de la reproduction*, Montréal, Remue-ménage (éd. originale anglaise, 1981).

*Partisans* (1970). *Libération des femmes : année zéro*, no 54-55, juillet-octobre.

RAGONÉ, Hénéna et France WINDDANCE TWINE (dir.) (2000). *Ideologies and Technologies of Motherhood. Race, Class, Sexuality, Nationalism*, New York, Routledge.

RICH, Adrienne (1980). *Naître d'une femme : la maternité en tant qu'expérience et institution*, Paris, Denoël-Gonthier (éd. originale anglaise, 1976).

RICH, Adrienne (1981). « La contrainte à l'hétérosexualité ou l'existence lesbienne », *Nouvelles Questions féministes*, no 1, mars, pp. 15-43.

RUDDICK, Sara (1980). « Maternal Thinking », *Feminist Studies*, vol. 6, no 2, été, pp. 342-367.

SCOTT, Joan W. (1987). « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, no 37-38, pp. 125-153.

SÉGUIN, Céline (1992). *Féminisme et postmodernisme : vers une alternative féministe postmoderne ?*, texte photocopié.

SIMONS, Margaret A. (1984). « Motherhood, feminism and identity », *Women's Studies International Forum*, vol. 7, no 5, pp. 349-359.

SLEDZIEWSKI, Élisabeth G. (2001). « Pour une éthique féministe de la maternité » dans Yvonne Knibiehler (dir.), *Maternité, affaire privée, affaire publique*, Paris, Bayard, pp. 189-200.

STANTON, Donna C. (1986). « Difference on Trial : A Critique of the Maternal Metaphor in Cixous, Irigaray, and Kristeva » dans Nancy K. Miller (dir.), *The Poetics of Gender*, New York, Columbia University Press, pp. 157-182.

TABET, Paola (1985). « Fertilité naturelle, reproduction forcée » dans NicoleClaude Mathieu (dir.), *L'Arraînement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Paris, Cahiers de l'Homme, pp. 61-147.

THÉRY, Irène (2001). « Mixité et maternité » dans Yvonne Knibiehler (dir.), *Maternité, affaire privée, affaire publique*, Paris, Bayard, pp. 251-270.

UMANSKY, Lauri (1996). *Motherhood Reconceived*, New York, New York University Press.

YOUNG, Iris Marion (1985). « Humanism, Gynocentrism and Feminist Politics », *Women's Studies International Forum*, vol. 8, no 1, pp. 173-183.

Fin du texte.